

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 26 NOVEMBRE 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre, à 16h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

**Présents (24)** : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Joël BARRAUD, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Emmanuelle MENARD, Jean Claude METAIS, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

**Pouvoirs (1)** : Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROSSEAU

**Absents (2)** : Sébastien GRELLIER, Thierry MAROLLEAU

**Date de convocation** : 20-11-2024

**Secrétaire de séance** : Nicole COTILLON

### CULTURE

#### **Préparation de la "10ème Rencontre des aînés en chansons" : demande de subvention au Conseil départemental et d'une participation des EHPAD**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10 relatif au fonctionnement du Bureau ;

**Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du Conseil communautaire du 9 novembre 2021 relative au régime de délégation au Bureau communautaire et au Président ;

**Vu** la délibération B-2023-087 initiant la 9<sup>ème</sup> rencontre des aînés en chansons 2024.

La 10<sup>ème</sup> édition des Aînés en chansons verra le jour en 2025. 12 EHPAD du territoire souhaitent participer à ce moment très fédérateur, dont 2 nouveaux (Allonneau de Bressuire et Les Abies de L'Absie), qui rejoignent donc Les Magnolias et Les Bleuets de Moncoutant-sur-Sèvre, Le Pied du Roy de Courlay, Le lac d'Argentonnay, Saint-Joseph de Chiché, Bodin Grandmaison de Faye L'Abbesse, La Sainte Famille de Nueil-Les-Aubiers, la MAPHA de Nueil-Les-Aubiers, La Cressonnière de Cerizay, Au Bon Accueil de La Chapelle Saint-Laurent.

Les objectifs sont partagés par toutes les parties prenantes et constituent le cœur même de l'action : mettre en réseau et fédérer les établissements pour personnes âgées, valoriser les personnes âgées, donner de l'envie et de la confiance aux aînés, créer du lien entre les

générations, positionner le conservatoire comme centre ressource et le chant comme vecteur de lien social, à travers la préparation d'un concert final.

Celui-ci aurait lieu le 14 mai 2025 à Bocapole et serait ouvert aux familles des personnes âgées, autres résidents des établissements et tout public, sur entrée gratuite, comme les années passées.

Des élèves du Conservatoire se joindraient aux Aînés pour certains chants et un artiste invité, Pierre BOUGUIER, jouerait le maître de cérémonie pour marquer la 10<sup>ème</sup> édition.

Pour préparer l'événement, il est prévu 5 séances en amont dans chaque établissement, de décembre 2024 à mai 2025, assurées par le Conservatoire ainsi que des rassemblements intermédiaires en présence de Pierre BOUGUIER.

Le budget prévisionnel de l'action serait le suivant, sur la base de 12 EHPAD participant à hauteur de 250 € chacun.

Une demande de subvention serait déposée auprès du Conseil Départemental, au titre du dispositif Conférence des Financeurs pour un montant de 2 200 €.

La DRAC a d'ores et déjà fait part de son soutien dans le cadre du CTEAC 2024-2025.

Dépenses	TTC	Recettes		%	Etat avancement subventions
<b>Dépenses éligibles</b>	<b>10 018,00 €</b>	<b>Recettes extérieures</b>	<b>6 790,00 €</b>	68 %	
Interventions CMBB en EHPAD	4 320,00 €	Participations EHPAD (base 12 établissements à 250 € par établissement)	3 000,00 €	30 %	A demander
Interventions P Bouguier	1 590,00 €	Conseil Départemental (conférence des financeurs)	2 200,00 €	22 %	A demander
Frais annexes P Bouguier	1 047,00 €	DRAC (CTEAC)	1 590,00 €	16 %	notifié
Protection civile	400,00 €				
Droit d'auteur	100,00 €				
Accueil	300,00 €				
Location Bocapole	2 261,00 €				
		<b>Emprunt et autofinancement</b>	<b>3 223,00 €</b>	32 %	
	0,00 €	Autofinancement	3 223,00 €	32 %	
<b>TOTAL HT</b>	<b>10 018,00 €</b>		<b>10 018,00 €</b>	100,00%	

**Le bureau communautaire est invité à :**

- **Approuver la sollicitation pour la « 10<sup>ème</sup> rencontre des aînés en chansons » d'une subvention d'un montant de 2200 € auprès du Conseil départemental (dispositif Conférence des Financeurs) conformément au budget prévisionnel présenté ;**
- **autoriser le Président à solliciter la participations de chaque EHPAD associé à cette action tel que présenté (sur la base de 250 € par établissement) ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 29 NOV. 2024

Notifié ou publié le 29 NOV. 2024

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



